

N/REF : 18/06/2025 11H30 C:000053 I:80014
V/REF : AC/C21854
V/Email reçu le Mercredi 18/06/2025 a 11H30

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. ARE
IMMEUBLE : AUGUSTE RENOIR - ARE
5/6, SQUARE AUGUSTE RENOIR
1/2/5/6, RES. AUGUSTE RENOIR
35650 LE RHEU

Rennes, le 21 Juillet 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005-Lot9 Villejean
LOCALISATION : RUE 1 RENOIR - LOGT VACANT SUR PASS * INTER IMPÉRATIVEMENT 15 ET 16/07
LOGEMENT N° 100935, PORTE N°121, 2° ÉTAGE, TYPE 3
MOTIF : CONTRÔLE RADIATEUR CHAMBRE RDC ET PRÉVOIR DÉSEMBOUAGE SI NÉCESSAIRE
Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 15/07
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
COUPURE D'EAU
INJECTION PRODUIT INHIBITEUR
DESEMBOUAGE CIRCUIT CHAUFFAGE
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES RADIATEURS
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL133-Ff Désembouage Instal.chauf.T3	1	200,00	200,00

TOTAL H.T.	200,00
T.V.A. a 10,00%	20,00
TOTAL T.T.C.En EURO	220,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.